L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 14 JANVIER.

FEUILLETON.

LES INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

PREMIERE PARTIE

LES COMPAGNONS DE LA LUNE.

VII

UN BAL A L'HÔTEL DE WARRENS.

Nous l'avons dit, le comte de Warrens, possesseur d'une fortune immense, portait d'un grand nom, occupant une haute position dans la diplomatie, sans songer à la politique autrement qu'à ses heures, avait été, dès le premier jour, ses grandes et pauvres entrées dans le Paris aristocratique et dans le Paris financier.

Les portes s'ouvrirent donc grandes devant lui, du noble faubourg, et celles si facilement, si grandement ouvertes des faubourgs Saint-Honoré et de la Chaussée-d'Antin, ne se fermèrent point avant de battre contre lui.

Partout, il se vit accueilli avec les plus affectueux sourires, partout, avec les avances les moins déguisées.

M. de Warrens, gentilhomme de *high life*, avait répondu sans se prodiguer, mais avec politesse, à ces avances hospitalières.

La distinction de ses manières, le charme de sa conversation, son élégance de bon goût le mirent de plein-pied à la mode.

Presque sans s'en douter, à son corps défendant, il était devenu le lion de la saison.

Envié, mais admiré par les hommes, recherché et aimé par les femmes, il eut mériter l'envie et l'admiration des premiers, il fit si bien qu'il se retira sain et sauf des jolies mains qui lui tendaient des chaînes de roses.

Mais les petites mains se refermèrent avec des gestes pleins de menace, et les ouvrirs se promirent bien de saisir la première occasion pour renverser l'idole et l'écraser sous son piédestal.

Du reste, le luxe déployé par le comte était véritablement princier.

Ses chevaux de selle, tant arabes qu'anglais, rivalisant les plus rapides; ses chevaux de voiture et de trait, normands, percherons ou mecklembourgeois, faisaient l'admiration de tous les connaisseurs. Ou était ses écuries, qui, depuis les écuries de Chantilly, sous le premier Conde, pouvaient passer pour les plus belles qu'on eût jamais bâties en France.

Elles étaient au nombre de trois.

La première, en bois de chêne, éclairée par un plafond lumineux, était pour rare à cette époque, contenait vingt boxes aux mangeoires de malachite.

La se trouvaient les bêtes auxquelles le comte attachait le plus grand prix.

Au dessus de chaque mangeoire, un cartel indiquait la race de l'animal et portait son nom.

Dans la seconde, infiniment moins riche, mais tout aussi commode, on mettait ceux qui ne faisaient que passer.

Ce marchand, appelé Elie Xhardez, cumulant son commerce de curiosités antiques, bancs dans un atelier de la rue Chapon, avec un négoce de vins du Rhin, Johannisberg, Assmannshauser et Steinberg, fabriqués avec des crus de Touraine coupés par de faux champagne, commença par se faire payer vingt francs pour ses peines.

Les vingt francs une fois empochés, il examina la lettre, se mit à rire et la rendit à l'agent de police en lui disant:

—Vous n'en avez donc pas vous adresser directement à moi.

—Pourquoi cela ?

—Je suis le seul homme qui puisse vous tirer d'affaire sans payer un sou.

—En quelle langue est-il donc écrit ?

—En patois underlined.

—Et vous le savez ?

—Comme un habitant de Saint Brieuc sait le patois breton.

—Ah ! bien ! voilà une maudite lettre qui peut se flatter de nous avoir donné du mal.

—Vous avez en besoin de vous en faire, fit Xhardez d'un ton goguenard.

—Pourquoi cela ?

—Parce que cette lettre est une mystification.

—Une mystification..... à l'adresse de qui ?

—A la vôtre..... c'est à dire à celle de la police.

—C'est impossible.

—Je vous l'affirme. Croyez moi ; brûlez la, et qu'il n'en soit plus question.

—Pas avant de savoir ce qu'elle contient.

—Vous y tenez ?

—Certes, réplique l'agent, il y va de ma place.

—Vous insistez, je n'ai plus qu'à vous obéir. Voulez vous une traduction écrite ?

—Oui.

A continuer.

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE.—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Ocean Pacifique.

Passage dans une cabine (se pont avant) et arrière 2e pont et dans de la NOUVELLE-ORLEANS Saint Nazaire $120 encor
Passage dans une cabine 3d pont avant..... 100
Passage d'entrepont..... 80
Les enfans au dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 9 paient demi de place.
Les enfants de 9 à 12 paient demi de place.
Au dessus pâtes sanitaire.
Les étrangères des passagers paieront les petit frais par la tarif pour les passages d'entrepont.

On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de $25 00 sur le prix du double traversée, et le voyageur rembarque pour le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir du jour de son premier embarquement, ces billets donnent droit à séjour de sept jours à Saint Nazaire au sera fait n'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.

Les souscriptions de passage s'enlèvent sans celle de maintenance.

Chaque enfant à deux couchettes réserve pour l'usage exclusif d'un passager sera payé à raison d'un passage et demi.

Les steamers à roues GUYANE partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois à partir du mois de février pour le port de Saint Nazaire. Pour de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique allant aux voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.

Pour passage s'adresser chez

VICTOR PERRILLIAT, agent,
10janv—lan[illegible] 2 , 127, rue de la Commune.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et spacieux bâtiments de cette ligne font régulièrement comme suit de Pembarkadere No 50, rivière du Nord:

NAPOLEON III, capitaine Lemonnier.....Samedi 11 janv.
PEREIRE, " Barbentane.....Samedi 25 janv.
VILLE-DE-PARIS, " Surmont.....Samedi 8 fev.
ST-LAURENT, " Bonnefoi.....Samedi 22 fev.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin), payable en or ou son équivalent au paquet.

POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $120 ; Seconde cabine, $85.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.

Première cabine, $165 ; Seconde cabine, $85.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Rôles médecins gratuits.
Les passagers transitaires qui vont sur le continent auropas, ou qui en reviennent, en prenant les steamers de la ligne, les feront jusqu'au Havre, à Paris ou par le chemin de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennuis et d'argent.

lnov-1[illegible] V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

LIGNE INMAN.
Steamers de la Malle.

Départ du Pier No 45, North River, New York.

Tous les SAMEDIS, à midi.

Vitesse et excellents emménagements.

Passage de Première Classe, en or:

New York à Liverpool, $110. Aller et retour. $175.
New York à Londres, $115 Aller et retour, $185.
New York à Paris, $125 Aller et retour, $200.

Billets de retour, bons pour six mois.

Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
9 mars—1an Rue Gravier, No 109.

Hambourg et la Nouvelle-Orléans.

Compagnie de Paquebots Hambourgo-Americains.

Steamers entre Hambourg, la Nlle-Orléans et New York, par la voie de Southampton.

Bavaria, 2400 tonneaux.....Capitaine J. Meier.
Teutonia, 2400 tonneaux.....Capitaine Bardua.
Allemania, 3000 tonneaux.....Capitaine H. Meier.
Borussia, 2400 tonneaux.....Capitaine N. C. Franzen
Le CONSUL DE CASSAGNES qui part de
Germania, 3000 tonneaux.....Capitaine Schuenemann.
Hammonia, 2000 ton. mod....Capitaine H. Ehlers.
Saxonia, 2500 tonneaux.....Capitaine H. Haack.
Holsatia, 3000 tonneaux.....En voie de construction.

Jour de départ de la Ligne de la Nlle-Orléans

	De Hambourg.	Nlle-Orléans.
Bavaria	1er oct.	15 nov.
Teutonia	15 oct.	1er dec.

Les steamers qui suivront seront nommés plus tard

Prix du passage (payables en or):

De la Nlle-Orléans.....	1re cabine	$140.00
De Hambourg ou Southampton.....	1re cabine	112.00
Entrepont, de la Nlle-Orléans à Hambourg :		45.00
do do de Hambourg à la Nlle-Orléans :		37.50

Certificats de passage de Hambourg à la Nlle-Orléans $10 de Hambourg à la Nlle-Orléans—3 livres sterling et 15 p. cent par chaque enfant.

Les steamers de la ligne de New York partent tous les samedis. Pour plus amples renseignements s'adresser à

WILLIAMS, RUPPERT & CO.
Agents généraux, Carondelet, No 63.
MAURY & CO. Agents pour le passage, rue de la Commune, No 107, Nlle-Orléans.
E. B. HARRIS & SONS, Agents pour le passage, rue de la Bourse, No 3, Boston.
Pour fret ou passage, s'adresser à
L. FEDS & Co.
14 sept—6 m

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, proprietaire,
No 11 Rue de Royale, entre le Canal et Dauphine—SALONS particuliers pour familles—CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché offrira de meilleur et de plus recherché, et sera rempli des premiers mets Français et de Bourgogne. Les prix sont modérés. Le restaurant est ouvert jours et minuit.
21janv—1an

Pour New York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :

GEO. CROMWELL.....CORTES.
GEO. WASHINGTON.....GEN. MEADE.
GEN. GRANT.....SHERMAN.

Le steamer

GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Geger,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

Le SAMEDI, 18 janvier, à 8 heures du matin.

Cette ligne prend rang parmi les mieux connues et les plus régulières.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 sept—1a Rue Carondelet, No 41.

POUR LA COTE ET LAFOURCHE—Le nouveau steamer LA BELLE ADELE, capitaine A. Dugas, commis. E. Bark, part de la Nouvelle-Orléans le MARDI, 14 janv. à 8 heures du matin SAMEDI 18 heures de l'après-midi. Il sera régulièrement, pauquet indépendant et. M. Il part exactement de la Nouvelle-Orléans à l'heure ci-dessus, pour les dépêches et il leur sera accordé une réduction de cinq pour cent. Toutes les marchandises qui seront déposées dans les jours qui suivront la livraison du frêt—M. L. LA NOUE & Bro., rue de la Commune près de la Douane.
JEFFERSON, Agent,
Rue Teloupilotnes, No. 2.
11 janv—2n

PAQUEBOT RÉGULIER DE LA NLLE-ORLEANS, DE LA COTE ET DE LAFOURCHE.—Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, d'un fardeau grand d'environ 250 barriques, capitaine J. F. Armond, partira régulièrement de la Nouvelle-Orléans pour les MAKINS, à chemins du sud et des SAINTS, à la rivière Lafourche, tous les LUNDIS et les JEUDIS, pendant le jour. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Le bateau est bien équipé et n'appartient à aucune société.
1janv—1m

POUR LA CÔTE ET LAFOURCHE.—Le bateau à vapeur **Samedi**, Dispatcher à 5 heures du soir—Pour les Attakapas, par la voie de la rivière Atchafalaya, ou bateau à vapeur QUEEN ERA, jaugé d'un faible tirant d'eau, capitaine John Smith, partira régulièrement, pour Simmesport, Churchville, Patersonville, Centreville, Frank in Charenton, la Nlle-Iberie, et toutes les autres stations intermédiaires. S'adresser à bord ou à ROBT. HARE, rue Carondelet, No 55. A. B. CHARANTENAY, rue Carondelet, No 55.

Paquebot Indépendant de Bayou Lafourche POUR BAYOU LAFOURCHE, DONALDSONVILLE, et toutes les autres intermédiaires. Le splendide steamer **Bayou Sara**, de 200 tonneaux de jauge et bien connu pour la rapidité de ses voyages à vapeur, HETTY GILMORE, d'un faible tirant d'eau, capitaine W. H. King, commence à faire régulièrement ses voyages MERCREDIS et SAMEDIS à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Le Hetty Gilmore est indépendant et n'appartient à aucune société que connue.
29 dec—1m

PAQUEBOTS
DE LA
BAYOU SARA,
Pour
LAFOURCHE.

NINA SIMMS.....Capitaine W. Greathouse.
Le Vapeur ci-dessus partira régulièrement de la Nlle-Orléans à heures du soir, LUNDI, MERCREDI et SAMEDI, à heures du matin.
Le Mercredi à heures du matin.
Le Dimanche à heures du matin.
Les propriétaires ne sont responsables d'aucun argent par les expéditeurs après avoir été déposé. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à 9 sept—1an
A. C. GODDIN.

FONDERIE DE LEEDS

ETABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts à commencer la vente de nos MACHINES A VAPEUR, des Boullioires, des Moulins à sucre des Chaudières à sucre, des Machines à desgraisser, des Moulins à sucre, des Presses, des Vis de Newall, des Bourse ses à fournaux, des Grilles ; à succurer, des Cuves de toutes grandeurs, de balances à vergues et de toutes sortes d'ouvrages en fonte.

Nous prendrons en échange de notre ouvrage de l'argent comptant, ou des traites payables à vue.

Nous espérons que notre ancienne réputation pour la bonté de notre ouvrage et la modicité de nos prix nous donnera droit à la confiance du public.

Nous sommes, avec respect,
Vos obéissants serviteurs,
LEEDS & Co.
14 sept—6 m

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

OPPRESSION, **ASTHME**, SUFFOCATION,

et toutes les affections des voies respiratoires sont calmés à l'instant même et guéris par les TUBES-LEVASSEUR pharmacien, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr.—Dépôts chez M. DUCONGÉ, et M. MAUNSELL & Co.

Hygiène des Enfants.

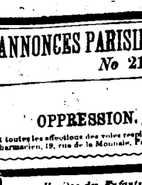

TRÉSOR DES MÈRES.

PROVIDENCE DES ENFANTS.

Amour maternel.

VÉRITABLES

COLLIERS ROYER

ELECTRO-MAGNETIQUES,

Dits: COLLIERS ANODINS DE DENTITION,

approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, contre les *convulsions*, et pour *faciliter* la *dentition des enfants.* Le prix varie depuis 2 jusqu'à 20 f. Seul dépôt établi à Paris, chez ROYER, pharmacien, 225, rue St-Martin, et dans toutes les bonnes pharmacies de l'étranger.

—A New-York, chez M. Millus et Cie, Broadway. Nlle-Orléans, MM. Maunsell et Bogel, rue de Chartres. Havane, Sara et Cie, Fernandez et Cie ; Le Révérend, J. Reyes. Matanzas, Genouillac. Santiago, Julio Trénard.

PILULES de Carbonate ferreux inaltérable DE VALLET

Approuvées par l'Académie de médecine, les *Pilules de Vallet* sont employées avec le plus grand succès pour guérir les pâles couleurs, le flueurs blanches, les tempéraments faibles et lymphatiques. Ce ferrugineux ne noircit jamais les dents.

Exiger garantie dépôt-de-fabrique, le nom de l'inventeur est gravé en creux sur *chaque pilule* comme ci-contre.

VALLET

DÉPÔT

A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, droguiste et MM. MAUNSELL & CIE, droguistes. — A New-York chez M. J. MILHAU & CIE, pharmaciens, et E. FOUGERA, droguiste.

Paquebots de Vicksburg.

Jaunes de la Malle des Nlle-Unis.

Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez et Nlle-Orléans.

Départ, tous les deux MARDIS, à 5 heures P. M. Pour Cairo, Memphis, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf Rodney, St-Joseph, Water Proof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

Le magnifique paquebot neuf

ROBERT E. LEE,
Capitaine Wm. B. Richardson

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Jours de départ, tous les deux MARDIS, à 5 h P. M. Cairo, Memphis, Greenville, Vicksburg, Natchez et la Nouvelle-Orléans.

Paquebot régulier de la malle des Etats Unis

GEN. JOHN A. QUITMAN,
Capitaine J. M. White,

partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Cairo, Memphis, Greenville, Grand Lake, Princeton, Sabine, Skipwith, Providence, Goodrich's Landing, Milliken's Bend, Vicksburg, Natchez, Grand Gulf, Rodney, St-Joseph, Waterproof, Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Donaldsonville.

F. S.—Ces bateaux à vapeur se relient, à Vicksburg, avec des paquebots qui font le service des Etats Unis et Texas, Tallahatchie, Yazoo River, Shreveport, et prendront du fret, avec le privilège de remburgement.

Pour fret ou passage ou des billets, s'adresser à bord, ou à

F. S.—Des chartes-parties seront ajoutées aux traites par-tant de Memphis et de Cairo, pour la commodité des voyageurs qui désirent s'arrêter à Vicksburg.

GEO. D. HITE, rue Toloupilotnes, No 17,
16fév—1an

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

A partir du et après le 17 sept. les convois de ce chemin de fer partiront comme suit :

	DE LAC.		DE LAC.
6½ h. A. M., char observ.		9½ h. A. M., char à vapeur	
8 " " char à vapeur.		3 " P. M. "	
11 " " "		5 " " "	
2 " P. M. "		6 " " "	
4 " " "		8 " " "	
6 " " "		10 " " "	
8 " " "		12 " " "	
10 " " "		2 " A. M. "	
12 " " "		4 " " "	
2 " A. M. "		6 " " "	
4 " " "		8 " " "	
6 " " "		10 " " "	
du soir		du soir	

Passage, poncelier et vente, le même jour. 25 cts

Les personnes qui s'arrêtent à Greatly devront en avertir le conducteur avant de quitter le convoi. Passage. 15 cents pour aller et autant pour revenir.

GEORGE FANDELY,
Surintendant-général.

4 avril—6m

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira du pied de la rue Barracks, en face de la Douane de 8 en 8 heures, les 24 HEURES DU DIMIE A. M. et se relira au CONSEIL DE CASSAGNES qui part de 8 en 8 h. A. M.

Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, pourront faire recevoir de la dite Compagnie leurs marchandises dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.

Le fret arrivant par le chemin, pour les débarcadères de Tèche, et à livrer à la Nlle-Iberie ou St-Martinville, est reçu tous les jours de fret, excepté le dimanche de 7 heures du matin à 5 heures du soir, au pied de la rue Barracks.

Les prix pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Isle-Jean, pour le Canada Landing, Napoléonville et Isle-Jean, pour être transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau pour toutes les villes.

Tout fret pour le Texas doit être payé au moment de l'expédition, et le fret pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

G. W. S. BAYLEY,
Surintendant.

lerdec—1y

Grande Route de la Malle du Sud

PAR LA VOIE DE

Canton, Grande Jonction, Chattanooga, les rapures de la Virginie, Lynchburg et Washington.

La ligne la plus courte et la plus directe de la

Nouvelle-Orléans à Washington, Baltimore, Philadelphie, New York et Boston.

La seule route

par laquelle il n'y ait que des chemins de fer de la Nouvelle-Orléans à New York, et aucuns frais de ferry ou d'omnibus.

Prix—De la Nouvelle-Orléans :

Memphis	$ 6 65	Raleigh	$ 26
Decatur	26 75	Knoxville	35 75
Nashville	31 65	Knoxville	35 75
Louisville	37 75	Bristol	42 25
Cincinnati	42 25	Virginia Springs	42 25
Columbus	42 25	Lynchburg	42 25
Cleveland, Ohio	46 75	Petersburg	51 50
Buffalo	56 75	Richmond	51 50
Charles Niagara	56 75	Richmond	51 50
Atlanta	28 50	Washington	51 50
Augusta	37 00	Washington	51 50
Charleston	42 50	Philadelphie	56 65
Savannah	42 50	New York	56 65
Wilmington	50 25	Boston	56 50

Deux convois express partent de la Nouvelle-Orléans tous les jours, à 7 heures du matin et à 7 heures du soir, et se relient à Decatur pour Nashville, Louisville, Cincinnati, et à Chattanooga, pour Knoxville, Bristol, Augusta, Charleston, Savannah et toutes les villes de la Georgie et des Carolines.

Chaque paquet est chargé et transporté la grande malle.

Il y a des chars de nuit dans tous les convois.

Le bagage est marqué pour tout le voyage et il n'y a d'égal à la célérité avec laquelle il est livré.

Pour les billets, s'adresser au coin des rues Camp et Commerce, au dessous de City Hotel, aux bureaux de la Compagnie, et au dépôt du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

D. H. FOGG,
Agent général au Sud

oct—3m

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL..... $5.000.000.
Emission de polices payables en or et en traites sur
E. D. MURGEOT & CO., seul agent.
638.....Carondelet.....638

COMPAGNIE
l'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 novembre 1866..... $306,315 30

Primes d'incendie	$251,425 46
Primes de mer	54,889 84
Total des primes.....	$306,315 30
Moins les risques non expirés	47,940 00
Primes remboursées	2,942 06
	50,882 06
Montant net des primes.....	$255,427 24
Pertes payées :	
Pertes par l'incendie	$102,194 96
Pertes sur les mers	104,111 33
Pertes sur les rivières	19,940 42
	$226,246 71
Déduction	20,474 11
Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent	30,018 74
Plus, les frais, les dépenses et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc.....	31,261 91— 208,116 84
Sondées nets.....	$ 39,310 65
Montant net des primes le 30 nov. 1866.....	$255,427 24
Moins le montant ci-dessus des primes sondées vingt et vingt-cinq pour cents.....	178,686 30
Montant participant au bénéfice.....	$149,761 05
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Obligations de la Cité	$ 26,103 37
Primes en voie de perception	110,967 08
Intérêt dû et couru	71,301 16
Prêts sur garantie	36,477 70
Prêts sur billets	5,477 19
Fixed en bons de chemins de fer	9,350 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance	50,882 06
En caisse	30,309 22
	$346,776 28

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
et CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et conscrit devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net desprimes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende lequel il sera établi des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Il en sera donné avis, et les certificats de scrip non encore payés à partir du troisième lundi de février prochain.

DIRECTEURS :

J. Lorber,	A. Millenberger,
A. Vernin De Gruy,	J. Lemore,
Jean Gauche,	L. Grand,
Jas. A. Wilde,	A. Delmas,
O. Gaillard,	A. H. D'Mos,
J. A. Stone,	F. Mathon,
A. Bladen.	

Bureau, rue Carondelet, No 2.
10—lan

La Veuve George Schurbrock va la Veuve Peter Galligan (Honora Hanley, veuve en première noces de Timothy Buckley)

CATHERINE COUR, District de la Nouvelle-Orléans, No 20,015—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi remis, j'ai procédé, ce 16 janvier 1867, dans l'affaire ci-dessus, le procédural le 15 janvier 1867, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Nouvelle-Orléans, à la vente publique et adjugé aux plus offrants et dernier enchérisseurs, les droits, titres et intérêts de la propriété dont description suivit, savoir :

Un lot de terre situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la ville de cette ville, désigné par le No Trente Deux, de l'état numéro Quatorze, composé de trente pieds de front sur la rue Dauphine, Dauphine, Perdido, et mesurant trente pieds de face à la rue Ste. Madeleine (côté du Fort), sur cent dix-neuf pieds de profondeur.

Ensemble, les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a fait de Raymond Sauvage, suivant acte au rapport d'Hemphrey Brouet, notaire public, en date du 20 décembre 1865.

Shérif de la paroisse d'Orléans.

10 janv—10,19,28—4 10 fev

GEO. W. AVERY,

LONDON & LANCASHIRE
FIRE INSURANCE COMPANY.

(Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire.)

CAPITAL..... $5.000.000.
Emission de polices payables en or et en traites sur
E. D. MURGEOT & CO., seul agent.
638.....Carondelet.....638

COMPAGNIE
l'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 30 novembre 1866..... $306,315 30

Primes d'incendie	$251,425 46
Primes de mer	54,889 84
Total des primes.....	$306,315 30
Moins les risques non expirés	47,940 00
Primes remboursées	2,942 06
	50,882 06
Montant net des primes.....	$255,427 24
Pertes payées :	
Pertes par l'incendie	$102,194 96
Pertes sur les mers	104,111 33
Pertes sur les rivières	19,940 42
	$226,246 71
Déduction	20,474 11
Remboursements de vingt et de vingt-cinq pour cent	30,018 74
Plus, les frais, les dépenses et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc.....	31,261 91— 208,116 84
Sondées nets.....	$ 39,310 65
Montant net des primes le 30 nov. 1866.....	$255,427 24
Moins le montant ci-dessus des primes sondées vingt et vingt-cinq pour cents.....	178,686 30
Montant participant au bénéfice.....	$149,761 05
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Obligations de la Cité	$ 26,103 37
Primes en voie de perception	110,967 08
Intérêt dû et couru	71,301 16
Prêts sur garantie	36,477 70
Prêts sur billets	5,477 19
Fixed en bons de chemins de fer	9,350 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance	50,882 06
En caisse	30,309 22
	$346,776 28

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
et CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et conscrit devant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net desprimes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende lequel il sera établi des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Il en sera donné avis, et les certificats de scrip non encore payés à partir du troisième lundi de février prochain.

DIRECTEURS :

J. Lorber,	A. Millenberger,
A. Vernin De Gruy,	J. Lemore,
Jean Gauche,	L. Grand,
Jas. A. Wilde,	A. Delmas,
O. Gaillard,	A. H. D'Mos,
J. A. Stone,	F. Mathon,
A. Bladen.	

Bureau, rue Carondelet, No 2.
10—lan

Compagnie d'Assurance Mutuelle de Nlle-Orléans.

RUE DU CAMP, No 78.

1866

CINQUIEME ETAT ANNUEL :

Primes pour l'année 1866.....	$618,114 77
Portion des primes gagnées pour 1866.....	$518,441 04
Actif le 31 décembre 1866.....	990,673 83

Cette Compagnie assure, comme par le passé, contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux courants des primes.

ALFRED MOULTON, President.
HARMON DUANE, Vice-President.
A. W. HUNTER, secretaire.

DIRECTEURS—

A. MOULTON,	E. K. CONVERSE
A. BEL,	F. PETRIKEN.
JOHN T. MOORE,	ROBERT HAIE,
JOHN C. ROGERS,	JOS. H. DESHOUSE!
W. W. HOWE,	JOS. HOY.
J. M. ALLEN,	J. H. LUDWIGSEN.
J. P. ROSS,	

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Pelican,

Rue du Camp, No 28, Nouvelle-Orléans.

LES risques d'incendie, de rivières et de mer y sont pris aux taux courants.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

A une assemblée des Directeurs qui a eu lieu le 19 de novembre, M. CHAS. ROMAN a été élu président et M. TARLETON, secrétaire.

Directeurs :

Chs. Roman,	Wm. A. Shropshire,
H. J. Hollander,	A. Lacaze,
T. Bailly Blanchard,	S. N. Moody,
Pierre Soulé,	Jos. Hoy,
Dudrow Talpy,	Saml. W. Todd.
Arthur Forstall.	

INSPECTEUR MARITIME
B. L. Bridgeport 20 déc—3m

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce,

21 MAI 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1867 :

Primes d'incendie dans l'année	$ 398,093 01
Primes de mer dans l'année	190 00
Primes d'incendie dans l'année	264,377 35
Total	$ 841,566 02
Total net des primes	$736,734 34
Payé Pertes par l'incendie	$119,682 48
Pertes sur mer	124,507 02
Pertes sur rivières	27,987 02
Taxes	33,660 44
Payé : Pertes et pertes (estimées, comprenant un lien de scrip, etc., non encore payé)	151,921 29—709,759 70
Bénéfice net	$ 43,204 83
L'actif de la Compagnie est comme suit :	
Effets à recevoir	$ 40,154 78
Prêts sur hypothèque	82,161 83
Prêts sur bonnes valeurs et actions	22,946 96—145,263 09
Scrip étranger et du pays, compte de scrip	46,196 63
Escompte	2,500 00
Banque	135,113 97
Bons consolidés à p	$ 30,000 00
Bons de la Cité	50,000 00
Compte d'actions de banques	179,677 17
Valiette Dry Dock Company	12,000 00
Banque de la Louisiane	1,000 00
Compagnie d'aller et de retour	500 00—315,777 17
Compagnie de la Nlle-Orléans	
pour primes en vote de perception	79,376 44
Actif	$ 792,014 33

La Compagnie possède également :

Billets et bons suspendus..... $ 60,305 25
Compte de scrip total..... 7,853 54
Intérêt non ordonnancé..... 8,295 58

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OUDEN, Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nlle-Orléans.

Assermentés et souscrit par devant moi, ce 4 janvier 1867.

DEUXIEME JUGE DE PAIX,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de SIX pour cent, compté, sur les certificats ci-dessus, à partir du scrip, aux porteurs des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Il est présentement en outre déclaré un dividende scrip d'UN pour cent sur les primes gagnées par les bonnes du qui composeront cette majorité, lequels vont aussi être payables à partir du deuxième lundi de juillet prochain, dans les certificats de la Compagnie, pour l'année entrante ou jusqu'au premier lundi d'août prochain, époque à laquelle les dividendes Directeurs, aussi qu'il est dit ci-dessus.

Les personnes qui auront fermement la Directeurs et tous les dividendes non réclamés dans les trois mois après seront déclarés périmés.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

DIRECTEURS :

James Hewitt,	J. J. Waren,
W. A. Johnson,	Wm. Ball,
J. W. Burbridge,	Robert Pitkin,
Jno. L. Noble,	Alfred Hennen,
Moses Greenwood,	Richd Micken,
Alfred B. Huntington,	Saml C. Moore,
Hugh McColl,	Henry H. Ryan,
Marshall J. Smith,	Thos M Smith,
I. Caulfield,	Joseph Block,
John Chaffe,	J. S. Jennings,
L. H. Terry,	R. T. Bonhant,
Jno D. Blair,	H. H. Ware,
	Saml Friedlander.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 31 Décembre 1867, et, pour et dividende, il sera émis des certificats à partir du 1er juillet prochain

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs ou à leurs ayant-cause, sur pour cent d'intérêt sur tous les certificats présentés pour être payés.

CHAS. BRIGGS, Président.
ST. CAREBERE, Vice-Président.
J. F. ROSS, Secrétaire.

DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A. B. Montgomery,
Alf Carriere,	Chas. Waldstar,
Geo A. Fosdick,	A. Lecourt,
Mas de Verac,	Frank Williams,
Chas Labitte	Thomas Byrne,
John B. Rose,